

L'association "Entre ciel et terre" a deux ans

## Le parapente veut se mettre dans le vent

Les "Z'éléphants volants" devenaient probablement trop lourds. Alors, fin septembre 2005, six parapentistes dissidents ont quitté le mastodonte chambérien (un club de 170 membres), bien décidés à voler de leurs propres ailes. Direction Aix-les-Bains, ou plus exactement les reliefs qui dominent la ville, les décollages s'effectuant depuis le Sapenay et surtout le Revard. "Entre ciel et terre" était né.

«A la différence de Chambéry, qui est plus orienté vers la compétition, nous avons voulu créer un club de tous niveaux, accessible aux débutants et qui prenne en compte la dimension familiale du vol libre», précise Benoît Jacrot, son président. Pour rejoindre le club, qui compte désormais trente adhérents, mieux vaut toutefois posséder sa propre voile et avoir appris à la manipuler au préalable. "Entre ciel et terre" a certes acquis récemment un parapente biplace avec l'aide d'un sponsor. Mais afin de ne pas concurrencer les prestataires privés, les baptêmes offerts ne pourront en principe qu'avoir une vocation sociale. Membre du club et moniteur, Christophe Martine a déjà réfléchi à la question. «L'idée est de toucher un public en réinsertion et des jeunes. Nous pourrions aussi proposer des journées-découverte avec des écoles, peut être pas avec des vols mais en incluant au moins le maniement de la voile et le gonflage.»

### Des projets au Revard

"Entre ciel et terre" entend par ailleurs participer au projet de valorisation de la pratique du vol libre au Revard, porté par la CALB (Communauté d'agglomération du lac du Bourget). « Une petite dizaine de clubs de parapentes et de deltaplanes utilise ce site, qui a beaucoup de po-



Le club compte trente adhérents (DR).

tentiel», remarque Benoît Jacrot. Mais l'aire de décollage du belvédère a été conçue il y a une quinzaine d'années, à l'époque où les voiles étaient beaucoup plus étroites.» D'ici 2009, l'espace devrait donc être multiplié par trois, via l'abattage de quelques arbres, un renouvellement et l'aménagement de barrières de délimitation en bois. A cette zone orientée au sud s'en ajouterait une deuxième à l'ouest, au niveau du restaurant du Sire, et accessible au public handicapé. Enfin, un troisième décollage plus bas, au niveau du "bas de la bottine", sur le sentier de la Crémallière, permettrait de voler également dans des conditions de nord.

Côté vallée, «avec cinq zones d'atterrissage entre Sonnaz et

Trévinin, nous sommes déjà bien gâtés», estime Benoît Jacrot. La CALB souhaite néanmoins installer une aire-référence autour de laquelle pourraient graviter une boutique dédiée au vol libre ainsi qu'un bar-restaurant. En octobre dernier, les parapentistes ont testé un atterrissage à Drumettaz-Clarafond. Pas convaincant. Affaire à suivre...

En attendant, "Entre ciel et terre" souhaite mettre sur pieds un événement dédié au vol libre, qui pourrait coïncider avec la fête du Revard l'été prochain.

Alain Aprville

Renseignements sur le club : <http://www.ciel-et-terre.fr> ou 06 60 08 22 38.